



LE SECTEUR FORESTIER CANADIEN A LA CONSERVATION DES OISEAUX À CŒUR

Photo: Rory Hill

Les forêts et les milieux humides du Canada constituent un important habitat de reproduction et de nidification pour beaucoup d'espèces d'oiseaux. Jusqu'à six milliards d'oiseaux nicheurs ou migrateurs représentant plus de 200 espèces traversent la région boréale canadienne chaque année. C'est pourquoi les membres de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) souscrivent aux principes de la foresterie durable pour appuyer la conservation des oiseaux.

Les membres de l'APFC voient à la conservation des oiseaux migrateurs par la planification et la certification de l'aménagement forestier. Les sociétés membres :

- » protègent les habitats riverains
- » créent et restaurent des habitats pour les oiseaux
- » conservent des nids de branches et des chicots
- » favorisent la sensibilisation et la formation aux opérations respectueuses des oiseaux.

S'ASSURER QUE LES FORÊTS AMÉNAGÉES CONVIENNENT AUX OISEAUX

L'industrie des produits forestiers du pays s'assure que les forêts aménagées fournissent une variété d'habitats pour les oiseaux par une planification à long terme de grands paysages. Elle le fait notamment en conservant en forêt des débris ligneux grossiers adéquats, comme des troncs, des souches, de grandes branches ou des arbres morts debout, et en laissant des zones tampons autour des lacs et des cours d'eau, qui servent d'habitats de reproduction et de nidification.

Selon le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada, les tendances globales à long terme des populations de la plupart des espèces d'oiseaux boréaux sont stables ou en croissance. Cependant, certaines populations sont en déclin dans les forêts canadiennes. Il n'y a souvent pas de cause unique qui mène au déclin d'une espèce, en particulier dans le cas des oiseaux migrateurs, qui passent plus de la moitié de l'année à l'extérieur du Canada. Les activités forestières peuvent avoir une influence positive, négative ou neutre sur les différentes espèces d'oiseaux.

L'une des plus grandes difficultés, quand vient le temps d'aider une espèce à se rétablir, est de déterminer les causes de son déclin et ce qu'on peut faire pour stabiliser puis faire augmenter la population. Prenons la paruline du Canada, une espèce considérée comme menacée à l'échelle nationale. Par rapport au milieu des années 1960, il y a aujourd'hui une paruline du Canada là où il y en avait trois à cette époque. Ce déclin des deux tiers de la population ne s'est pas produit soudainement. En moyenne, la population a diminué d'environ 2,3 % par année partout en Amérique du Nord entre 1966 et 2013, selon le [Relevé des oiseaux nicheurs de l'Amérique du Nord](#).

Le problème se situe-t-il dans les lieux de reproduction de la paruline au Canada, dans ses quartiers d'hiver ou le long de sa voie migratoire, autour du golfe du Mexique et des Caraïbes et en Amérique centrale? Existe-t-il un ou plusieurs facteurs expliquant ce déclin, comme des régimes météorologiques changeants, la rareté de la nourriture ou le manque d'habitats adéquats? Répondre à ces questions difficiles nécessite un engagement à la recherche. Heureusement, l'industrie canadienne des produits forestiers répond à l'appel.

LES EFFORTS DE L'INDUSTRIE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DES OISEAUX

Conférence sur la paruline du Canada

Weyerhaeuser faisait partie d'un groupe de commanditaires qui a rassemblé 30 chercheurs, écologistes et gestionnaires des ressources à Ottawa pour appliquer les meilleures et les plus récentes données scientifiques et techniques de résolution de problèmes à la question du déclin de la paruline du Canada, une espèce menacée.

Modéliser les populations futures des oiseaux du milieu boréal

La paruline du Canada n'est pas la seule espèce qui profite des efforts des membres de l'APFC. Alberta-Pacific Forest Industries appuie l'Alberta Biodiversity Monitoring Institute pour favoriser une gestion responsable des ressources et du territoire en Alberta. Des modèles de la répartition future d'espèces d'oiseaux boréaux, élaborés à partir des données de plus de 300 000 relevés d'oiseaux nicheurs, contribuent à guider les priorités en matière de planification de la conservation et les évaluations de la vulnérabilité des espèces aux changements climatiques.

La cartographie des oiseaux

LP Canada appuie l'atlas des oiseaux nicheurs de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'un important partenariat entre des organismes de conservation, la population, le gouvernement et le secteur privé, dans le cadre d'un programme national de conservation dirigé par Études d'oiseaux Canada et Environnement Canada en partenariat avec les gouvernements provinciaux, des organismes d'histoire naturelle et le secteur privé. Le programme vise à mieux comprendre, évaluer et préserver les oiseaux, les habitats et les paysages.

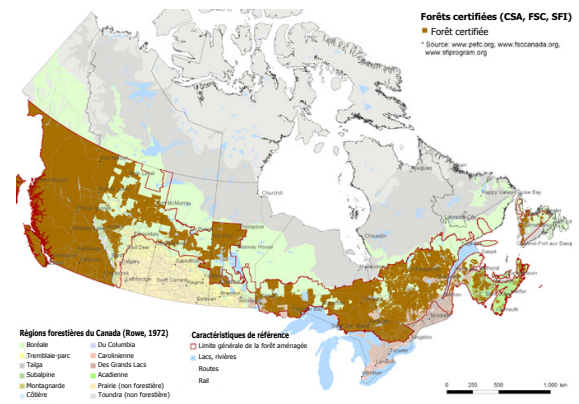
Amener les biologistes à contribuer aux programmes de récolte

Canfor a recueilli des données sur les oiseaux migrateurs dans ses opérations en Colombie-Britannique pendant de nombreuses années. À l'aide de ces données, ainsi que de celles du Projet de modélisation de l'avifaune boréale, l'entreprise peut déterminer la densité relative des oiseaux nicheurs dans les peuplements prévus pour la coupe et privilégier la récolte des peuplements où la densité est la plus forte en dehors de la saison de reproduction. On a aussi conçu des programmes de formation détaillés pour les bûcherons, les travailleurs sylvicoles et travailleurs de terrain afin de les informer sur les nids et sur les mesures de protection à prendre s'ils en découvrent.



Photo: Rory Hill

VOYEZ COMMENT NOUS PRÉPARONS
UN AVENIR PLUS VERT :
[HTTP://WWW.FPAC.CA/PUBLICATIONS/
FPAC_ENVIRONNEMENT_F.PDF](http://www.fpac.ca/publications/fpac_environnement_f.pdf)



LA CERTIFICATION FORESTIÈRE : BONNE POUR LES OISEAUX

Pour être membre de l'APFC, les entreprises doivent faire certifier leurs pratiques d'aménagement forestier par une tierce partie selon l'une de trois normes de certification reconnues à l'échelle internationale : celle de l'Association canadienne de normalisation (CSA), celle du Forest Stewardship Council (FSC) et celle de la Sustainable Forestry Initiative (SFI). Le Canada abrite 43 % de toutes les forêts certifiées dans le monde, pour un total de plus de 160 millions d'hectares. Aucun autre pays ne s'approche de cette valeur. À l'échelle de la planète, seulement 10 % des forêts sont certifiées.

L'un des éléments principaux des programmes de certification forestière est la conservation de la biodiversité, et les oiseaux sont considérés comme un baromètre déterminant de ce paramètre. La façon dont ils réagissent à la coupe et à d'autres perturbations en forêt peut indiquer comment d'autres espèces s'en sortent.

COLLABORER POUR LA FORÊT BORÉALE (ET POUR LES OISEAUX)

Tous les membres de l'APFC sont signataires de l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC), conclue entre l'APFC et huit grands organismes environnementaux non gouvernementaux canadiens. Il s'agit de la plus importante entente de conservation dans le monde, qui s'applique directement à plus de 73 millions d'hectares de forêts publiques octroyées par des permis aux membres de l'APFC partout au Canada. L'approche de collaboration de l'entente prévoit que des représentants de l'industrie et des organismes de conservation travaillent ensemble en consultant des chercheurs de renommée mondiale, les gouvernements, les communautés autochtones et locales pour trouver des solutions qui offrent un degré élevé de prospérité sociale et économique et d'intégrité écologique. Pour en savoir plus : <http://cbfa-efbc.ca/fr/>.



L'APFC défend les intérêts du secteur forestier. Elle travaille aussi à atteindre les ambitieux objectifs de Vision2020 pour aider l'industrie à se transformer par de nouveaux produits innovateurs, des marchés diversifiés, un dossier environnemental amélioré et une main-d'œuvre qualifiée. L'APFC est fière de représenter les plus grands producteurs canadiens de produits forestiers.

Tous les membres de l'APFC sont signataires de l'Entente sur la forêt boréale canadienne. Nos membres sont aussi responsables de 66 % des territoires forestiers certifiés au Canada. La certification par une tierce partie des pratiques forestières d'une entreprise est une condition d'adhésion à l'Association, une première mondiale.